

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER, 3 rue Hart Téléphone 302 Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GEO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

29 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

LE BIEN PUBLIC

LES TROIS-RIVIERES, 8 FEVRIER 1910

NOS HÔTELLERIES

Le Conseil est justement à considérer les demandes de licences d'hôtels. La loi des licences, notre charte municipale, sont amplement pourvues de dispositions à l'effet de n'accorder telles licences qu'à des gens parfaitement dignes.

Pour aujourd'hui, nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs qu'une des dispositions de la charte veut, que le débitant de liqueur au verre ne puisse obtenir de licence que s'il fait en même temps commerce d'hôtellerie.

Pour établir toute l'étendue du mal, nous n'avons qu'à prendre le fait que voici. Le Sanatorium DeBlois existe ici depuis un certain nombre d'années.

Et pour établir toute l'étendue du mal, nous n'avons qu'à prendre le fait que voici. Le Sanatorium DeBlois existe ici depuis un certain nombre d'années. C'est une institution excessivement prospère qui jouit à juste titre d'une grande réputation.

A ce point de vue de l'annonce, il est vrai que quelque chose a été fait dernièrement en ce sens, mais ne serait-il pas à propos que la ville elle-même se chargeât de veir à ce que dans les nombreuses brochures que l'on distribue dans les chemins de fer, dans les bateaux, et à l'étranger, Les Trois-Rivières soit convenablement présentée.

Et pour revenir au Sanatorium, depuis le feu, il s'est vu littéralement débordé de voyageurs en quête, non pas de boisson, mais de confort.

Et pourtant, quand les voyageurs s'adressent au Windsor ou au Viger à Montréal, demandant où se retirer aux Trois-Rivières, on leur répond immédiatement : allez au Sanatorium.

Le Conseil en accordant les licences devrait prendre la chose en sérieuse considération. Il tient en ses mains le pouvoir de nous assurer un service d'hôtellerie parfait, et un tel service est d'utilité publique.

Nous comprenons qu'il y a des variantes dans le confort, et que c'est aux bourses intéressées, à choisir. Nous demandons simplement que l'on mette une bonne fois le voyageur, le riche comme le pauvre, à même de choisir le confort qu'il espère trouver ici.

Pas de Blague !

On parait vouloir essayer, en certains quartiers, d'un mouvement tournant pour enrayer la campagne de tempérance.

Tout embêté le Conseil, nous dit-on, avec votre tempérance ; vous lui prenez tout son temps et l'empêchez de s'occuper des intérêts généraux de la ville.

Ah ! vraiment la tempérance est encombrante à ce point ! C'est parce que la question de fermeture à bonne

heure est venue devant le Conseil 2 ou 3 fois depuis deux ans que les affaires de la ville languissent et que les capitalistes ne s'occupent pas de nous !...

Ne croyez-vous pas que le mal puisse venir d'une autre cause ? Ne croyez-vous pas plutôt que l'initiative de quelques hommes de valeur qui sont là est paralysée par l'opposition rétrograde d'une majorité étroite et bornée ?

Ne voyez-vous pas que les réformes et les mesures progressives après lesquelles nous soupirons tous sont bloquées par les intrigues de cliques et

de clans, les calculs de l'intérêt personnel, les chicanes de l'esprit de parti, le manque d'intelligence des affaires, les entêtements de la sottise et le mépris de l'intérêt public ?

Faut-il rappeler l'histoire ridicule de la pompe, l'histoire louche du marché et la comédie de l'enquête ?

Ce qui s'impose à l'heure actuelle, c'est de chercher une "plate-forme" électorale sur laquelle les citoyens puissent s'unir pour faire un bon balayage.

La tempérance est populaire. Elle le sera encore plus dans quatre ou cinq mois si tout le monde veut se donner la peine de s'entendre, de se remuer et de se montrer.

La tempérance est une question de première importance. Mais elle n'est pas exclusive. Il y a place à côté pour d'autres questions : la plate-forme peut s'élargir.

L'essentiel, s'est que la lutte s'organise sur un terrain où tous les hommes qui ont de l'intelligence au cerveau et du "cœur au ventre" puissent s'unir et se tendre la main par-dessus les vieilles murailles bleues et rouges qui les ont séparés jusqu'ici.

Pour bien balayer, munissons-nous d'un balai fort et large, armé d'un manche propre et long, et qui puisse être saisi par toutes les mains.

JEAN RIVARD.

Morceaux Choisis d'Eloquence Contemporaine.

Nous avons réussi à nous procurer le texte sténographié de certains discours prononcés à la séance mémorable du 31 janvier. Nous servirons cela par tranches afin de faire durer le plaisir plus longtemps.

Premier échevin :

"M'sieur l'Maire, j'comprends pas pourquoi c'règlement. Ça va ben en ville. Tout l'monde sont contents. Les hôtels sont ben tenus. Demandez au chef de police. Y a pas d'plaintes. Y vous dira que ça va ben, que tout est correct, que c'est mieux que ça jamais été. Pourquoi changer ça ? C'est pas nécessaire.

— Qui c'que c'est qui rit là ? nommez-moi-z-en don un, j'vas y faire péter le nez.

Deuxième échevin :

"M'sieu l'Maire, je peux vous dire que j'suis contre ce règlement là. J'crois pas qu'on puisse contrôler la liberté du peuple par la législation. J'étais à Québec la semaine dernière où ils ont un règlement pour fermer les hôtels de bonne heure, j'ai rencontré plus de monde saoul dans les rues que par icite. Il suffit de passer un règlement pour empêcher les gens de boire pour qu'ils boivent plus ! En connexion avec c't'affaire là quant j'étais p'tit garçon, on avait chez nous de bonnes beignes et toutes sortes de choses de bon et on allait dans les p'tits magazinets acheter des p'tites mains de m'lasse.

(A Suivre.)

CANDIRATON.

Abonnez-vous au "Bien Public," vous lirez un journal indépendant et bien renseigné, \$1.00 par année, paraissant deux fois par semaine.

En Passant

M. Farmer a vu des ivrognes, l'autre jour à Québec. Donc le règlement de fermeture à bonne heure ne vaut rien !!

N. B.—Il a vu ces hommes dans l'après midi, par dessus le marché.

Autre argument contre la fermeture— Si l'on veut la tempérance qu'on rase les brasseries, distilleries et toutes ces boutiques là....

Assez radical ce bon M. Farmer. C'est un peu beaucoup comme le remède de celui qui proposait de mettre le feu aux moissons pour atteindre de petits insectes qui endommageaient les blés.

Autre argument—"Il ne faut pas gêner la liberté humaine...." Alors enlevez tous les garde-fous qu'on met sur les ponts.... ça gêne la liberté— Détruisez la magistrature et les sergents de police, ça gêne la liberté ! etc etc

Si je ne raffolais des scopes je serais chaque lundi au Conseil-de-ville Certain personnage y est aussi 'animé' que les héros des vues.

L'échevin troisrivierais qui hier se comparait à L'échevin montréalais Lapointe envie-t-il encore la position de ce dernier aujourd'hui ?

Pour le carême.—Bourdaloue n'étant jamais malade répondit à un médecin qui lui demandait quel régime de vie il suivait. "Je ne fais qu'un seul repas par jour" Mon Père, repartit le docteur, gardez-vous de rendre public vie votre : vous nous ôteriez toutes nos pratiques"

Il n'est que trop vrai" que la table a tué plus de monde que l'épée ; mais il est une chose qui tue plus de gens que la table et l'épée et la famine et la perte réunies, c'est la cruche.

Je ne mange pas du porc.—Une jeune fille se trouvait dans le même train avec un voyageur mal élevé. Celui-ci se met à fredonner des chansonnettes obscènes. La jeune fille fait mine de ne pas entendre Puis tout-à coup, elle laisse échapper un ballement comme une personne qui s'ennuie à la mort. "Oh ! Mademoiselle, je croyais que vous alliez m'avaler !" Pardon Monsieur je suis iraitée, et ma religion me défend de manger du porc." Tête du voyageur. Il venait de rencontrer une jeune fille qui revendiquait fièrement son droit au respect.

Faits Divers

Tout le monde sait que le jour de l'Immaculée Conception, certaine buvette a continué sa vente malgré la loi !

Le Conseil sait-il le nom du coupable, et entend-il procéder contre lui ? Et si le Conseil n'a pas reçu de plainte à cet effet, comment expliquer que les surveillants seuls ignorent le coupable, et que le public le sache ? Faudra-t-il donc que le public lui-même agisse !

Nous attendons avec curiosité le rapport des avocats de la Corporation touchant la décision à rendre dans la fameuse enquête.

Le projet d'une Ligue de citoyens prend corps de jour en jour dans l'es-

prit d'une foule de gens. Il n'y a pas de doute que quand toute la population s'intéressera à sa propre affaire, les beaux jours des cliquarts seront finis.

On parle de donner à la rue Du Platon—des Forges, le nom unique d'Avenue St-Laurent. Nous serions curieux de savoir l'appréciation de nos lecteurs à ce sujet.

Le projet de marine de guerre sera voté en seconde lecture à Ottawa. M. Laurier ne se donne pas la peine de voiler la certitude qu'il a en la servitude de la députation ministérielle. M. Borden, le chef conservateur qui compte déjà plusieurs défaites, en prépare une autre en exagérant le projet Laurier déjà suffisamment inacceptable.

Seul M. Monk maintient la position absolument digne qu'il a prise en cette affaire. Avec la province de Québec, avec les agriculteurs d'Ontario, et l'Onest, il revendique l'appel à un peuple.

Et, il a raison.

L'on découvre aujourd'hui que l'entreprise du Pont de Québec, de triste mémoire, était confiée à une compagnie insolvable.

C'est clair que le gouvernement d'Ottawa fait affaires avec du vilain monde. Pas étonnant que le Transcontinental doive coûter si cher. Il est vrai qu'il a en plus défrayé le coût de deux élections.

Mais le réel bon temps sera de faire les élections avec les deniers de la marine.

Dancez les écus !

On nous informe que la Cie de la Vallée du St-Maurice diffère plus que de raison de conduire sa ligne jusqu'en eau profonde, et de construire ses usines ici, car nous devons avoir ses usines ici, entendez le bien.

Nous communiquerons à nos lecteurs les renseignements qu'il nous sera possible d'avoir à ce sujet.

Aimez-vous le Parfum ?

En voilà une question... Toutes les femmes adorent le parfum. Beaucoup d'hommes même aiment le parfum. Il est facile d'en juger par la vente qui se fait, surtout lorsqu'au lieu de payer 75 cts l'once, un marchand en donne 16 onces pour \$1.90, c'est-à-dire 20% en bas du prix coûtant. Ce parfum n'est pas bon, direz-vous. Détrompez-vous !... Il est de première qualité. Seulement, celui qui dispose en ce moment de 19 bouteilles de cette trouvaille de parfum, vient d'être favorisé de l'achat d'un fonds de liquidation lui donnant l'avantage de cette occasion unique, pour vous mesdames et messieurs.

LIBRAIRIE LAVAL, 3 Rue Hart.

Vapeur Glacial

Horaires 1 Décembre jusqu'à nouvel avis Dimanche excepté.

Table with 2 columns: Départ de Trois-Rivières, Départ de Ste-Angèle. Rows show departure times from 7:00 a.m. to 8:30 a.m.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M. Avocat

6, rue Hart, Téléphone 233. Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, Avocat 17 Rue St-Pierre. Tél. 434

P. N. MARTEL, Avocat 16 Bonaventure, Tél. Bell 61 Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS C. R. Avocat 4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65. Les Trois-Rivières

L. P. Guillet Fortunat Lord GUILLET & LORD Avocats

20, St-Joseph, Trois-Rivières Téléphone 263

J. A. Comeau, C. K. Arthur Béliveau, LL. B. Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU, AVOCATS. 8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L. AVOCAT 33, BONAVENTURE, Les Trois-Rivières Téléphone Bell 585

NOTAIRES

Téléphone 491

J. A. TRUDEL Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles Bureau : 3, rue Hart, Résidence : 9, rue St-Denis, Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD, Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre Bureau ; 36 Bonaventure.

Rés. 17 St-Pierre. TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 2425, Montréal, Tél. Bell 153, Trois-Rivières

THÉO. DAoust CHS LAFOND Architectes Membres A. A. P. Q. & I. A. du Canada

Bâtisse du Seminaire 103, St- Frs-Xavier, Montréal 15, Bonaventure, Trois-Rivières

ARTHUR LACHANCE

Représentant de la Compagnie d'assurance sur la vie "THE MANUFACTURERS"

33, av. Lavolette, 3-Rivières

NEW YORK LIFE INS. Co.

Représentées par GEO. R. BOUCHARD

51, Rue ROYALE, Les Trois-Rivières

J. P. MEUNIER, OPTICIEN

Diplômé de l'Institut de Boston Coin des rues Hart et Alexandre

Porte voisine du Notaire Lemire.

Boite de Poste 62 Téléphone Bell 423

S. DUGAL

Courtier d'immeubles, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance, Correspondances Sollicitée.

36, NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

PANNETON & FRERE

Seuls agents pour la vente des vêtements

"SEMI-READY"

Spécial fait sur mesure en 4 jours. Jupes et Manteaux pour Dames. Chaussures Frank W. Slater (Strider Shoe)

RUE DES FORGES. En face de la rue Hart et de la Banque Hochelaga

BANQUE D'HOCHELAGA

Cultivateurs, Rentiers, Industriels et commerçant ! Voulez-vous réussir en affaires ? Voici le secret : Déposez votre argent dans une Banque d'où vous pourrez la retirer à demande, et où vous pourrez en emprunter quand vous en aurez besoin : LA BANQUE D'HOCHELAGA par son capital payé et son fonds de réserve considérable, vous offre ces deux garanties.

Pour juger de la solidité de LA BANQUE D'HOCHELAGA et de sa parfaite sécurité, consultez son dernier Etat Financier.

PAYEZ PAR CHEQUES. Le chèque constitue un reçu, un compte de dépôts d'épargne et la Banque d'Hochelaga facilitera vos transactions, vous évitera des pertes et vous rapportera de l'intérêt deux fois par année.

La Sécurité du Voyageur et son identité sont assurées par les Mandats d'Argent, payables dans les principales villes du monde entier, au taux fixé d'avance, et émis par la

Banque d'Hochelaga

J. F. BOULAIS, Gérant.

Succursale des Trois-Rivières.

P. L. CARIGNAN, Fondée en 1865, E. D. CARIGNAN

O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

22 et 24 Rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

MAGASIN D'UN SEUL PRIX.

C. J. N. Teasdale

MARCHAND DE NOUVEAUTES

No. 26 RUE BONAVENTURE

Informe le public en général, qu'il continuera à vendre à réduction jusqu'à son déménagement au No.

180 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières (BLOC PAGÉ)

Le Ménage et la Ménagère

La Cuisine de la Ménagère

Quelque robuste et peu habitué aux douceurs que soit l'homme des champs il n'en est pas moins sensible aux prévenances que l'homme des villes. Il aimera un peu de changement dans sa nourriture et son estomac ne s'en portera que mieux. Il est d'ailleurs quantité de petits mets que la bonne ménagère peut faire et à peu de frais.

TARTE AUX FRUITS (entremets). — Prenez de la pâte brisée, étendez-la assez mince sur une tourtière saupoudrée de farine, relevez les bords de la pâte et façonnez-les, dorez et mettez au four en ayant soin de piquer le fond pour éviter les boursoffures de la pâte.

Quoique la pâte soit plus croustillante lorsqu'elle est cuite sans les fruits, on les place généralement dedans pour la mettre au four. Nous donnons ci-dessous quelques indications sur la manière d'employer les différents fruits.

GROSEILLES À MAQUEREAUX VERTS. — Prenez des groseilles vertes, épluchez-les, en ôtant les petites queues et les ombilics, garnissez en votre tourte, couvrez d'une couche de sucre en poudre et faites cuire. Sous le nom de tarte de *gooseberries*, cette pâtisserie se mange beaucoup en Angleterre.

Les pêches, les abricots, les prunes, se mettent en entier ou plutôt coupés par moitié, après en avoir ôté les noyaux. On ôte aussi les noyaux des cerises et de plus on leur enlève la queue, puis on les serre bien l'un contre l'autre. Les poires se pêlent avec soin et se dressent entières, la queue en haut. Les fraises et framboises se servent entières, mais on les emploie crues et on ne les place dans la tourte que lorsqu'elle est sortie du four, on verse dessus comme sur les autres fruits un sirop fait avec du sucre et du vin. Les pommes se coupent en rondelles assez mince que l'on superpose en les échelonnant les unes sur les autres de façon à couvrir tout le fond de la tourte; cette nouvelle manière d'employer les pommes est bien supérieure à celles qui consistaient à les mettre en compotes.

On peut aussi remplir les tourtes de fruits mis en compotes, mais on les garnit que l'orsqu'elles sont cuites.

Lorsqu'on n'a plus de fruits, on peut aussi employer des confitures, des gelées de cerises, groseilles, pommes, prunes, etc.

On fait cuire la pâtisserie, puis lorsqu'elle est refroidie on la garnit et on la recouvre d'un treillage de filets de pâte que l'on a disposé d'avance. Ce

sent des bandellettes de pâtes se croisant, auxquelles on donne la forme et la grandeur nécessaires. On fait cuire ce grillage à feu doux et on le pose tout d'une pièce.

FLAN. — Mêlez dans une casserole trois cuillerées de farine avec autant d'œufs, mouillez ensuite avec du lait laissez cuire un quart d'heure, en remuant sans cesse votre préparation, ajoutez y du sucre en quantité suffisante, et de la fleur d'orange ou de la vanille.

GATEAU DE SAVOIE. — Prenez une demie livre de sucre en poudre que vous mettez dans une terrine avec huit jaunes d'œufs, joignez-y neuf ou dix onces de cornstarch, mêlez bien. Mettez à part les blancs dans une autre terrine, et fouettez-les pendant une demi-heure. Lorsque votre neige de blancs d'œufs sera parfaite, versez-la dans la terrine, mélangez le tout avec la spatule ou une cuillère assez légèrement toutefois pour ne pas faire retomber la neige. Versez la pâte dans un moule qui a la forme d'un turban et que l'on graisse préalablement avec du beurre frais fondu. Vous mettez ensuite votre moule dans un four médiocrement chaud ou sous le four de campagne.

On peut mêler à sa pâte, du raisin de Corinthe, des pistaches, de la fleur d'orange pralinée, des amandes douces hachées, etc. On peut aussi glacer son biscuit au moyen d'un blanc d'œuf battu avec un once de sucre en poudre. Appliquez votre glace avec un pinceau lorsque votre biscuit sera cuit et laissez-la sécher à une douce chaleur.

COMPOTES. — On appelle compotes les confitures qui n'ont pas été amenées par la cuisson, ou point nécessaires pour se conserver.

Les fruits qui sont susceptibles d'être mis en compote sont les pommes, les poires, les cerises, les groseilles, les prunes, les abricots, les pêches, les fraises, et les framboises.

MARMELADES. — On appelle marmelades, des confitures liquides obtenues avec du sucre et des fruits à pulpe: leur consistance doit être à peu près celles du miel.

On fait des marmelades de pommes, d'abricots, de cerises, de prunes, etc.

Ne quittez pas les confitures quand elles sont sur le feu, et ayez un écumoir pour enlever de dessus l'écume au fur et à mesure qu'elle se forme.

Mettez les confitures chaudes dans les pots, et laissez découvertes jusqu'à ce qu'elles soient refroidies. Taillez alors des ronds de papier blanc de la gran-

deur de vos pots; trempez-les dans de bonne eau-de-vie et recouvrez-en la confiture. Couvrez ensuite vos pots d'un autre papier qui déborde et qui ne doit pas toucher à celui de dessous. Ficelez-les solidement, coupez d'une manière égale le papier qui déborde la ficelle; écrivez l'espèce de confiture ainsi que l'année, et serrez-les en un lieu sec.

AUX FRAISES ET AUX FRAMBOISES. — Prenez du sucre blanc, mettez livre de sucre pour livre de fraises épurées, poudrez le sucre sur les fraises par lits laissez reposer une heure, puis mettez au feu sans eau, faites cuire en brassant, écumez avec avec précaution, retirez-après trente cinq minutes; jugez si le sirop est pris et si les fraises ont bonne couleur.

AUX ATACAS. — Livre pour livre avec un peu d'eau. Faire cuire pendant une heure.

GELATINE. — Prenez deux onces de gélatine, un peu moins d'une pinte d'eau ou de lait bouillant; faites chauffer jusqu'à solution complète; retirez du feu, ajoutez du sucre des essences (orange, vanille) au goût et faites refroidir dans des moules.

On fait de très beaux plats de gelée de différentes couleurs et de différents goûts, en mettant dans un plat un lit de gélatine à l'eau. un second de gélatine au lait dans laquelle on mélange quelques jaunes d'œufs, quand on la retire du feu, puis un troisième de gélatine au lait sans œufs. Il faut laisser prendre chaque lit de gelée avant d'ajouter le suivant, puis celui-ci doit être froid, sans être gelé, pour ne pas se mêler avec l'autre lit, ainsi de suite jusqu'à la fin. Pour varier le goût, avec la couleur, on met des essences différentes dans chaque lit.

Nous pouvons faire des gelatines avec fraises, framboises, groseilles, gadelles, rhubarbe, cerises de France, en procédant exactement comme la première, mettant les fruits dans l'eau bouillante et les faisant bouillir un quart d'heure; puis coulez dans un linge.

La Franc-Maçonnerie

Sectes diverses - Hypocrisie

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et quoique à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées: quoiqu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous: quoiqu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on voit bien qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a en effet, chez elles des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. A cette catégorie appartiennent les conseils intimes et supérieurs, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures; de même encore les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement la division faite entre les associés, des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique, savamment organisée des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la société. C'est ainsi que, sous des apparences mensongères et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les monichéens, les franc-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour

cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les entendre, leur but unique est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs: de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance en cas contraire aux traitements les plus rigoureux, à la mort elle-même. De fait il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète de la société, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs; et cela se pratique avec une telle audace, une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et pour en tirer vengeance.—Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres; enchaîner à soi par les liens les plus serrés, et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère; armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime; ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La raison et la vérité suffisent donc à prouver que la société dont nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la morale naturelle.

Le Carême

Le Carême remonte à la plus haute antiquité; il nous vient même des Apôtres, d'après l'opinion de la plupart des Pères de l'Eglise.

Il nous rappelle et honore le jeûne rigoureux de Notre-Seigneur, et il nous aide à satisfaire à la justice divine, méritée par nos péchés.

Le Sauveur lui-même a voulu nous montrer le mérite de la mortification et la nécessité de la pénitence.

A peine sorti des eaux du Jourdain, il se dérobe aux regards de la foule qui a vu descendre sur Lui le Saint-Esprit, et il se retire au sommet d'une montagne âpre et sauvage, appelée depuis la montagne de la Quarantaine.

C'est là, au fond d'une grotte naturelle, creusée dans la roche stérile, sans aucun aliment, que Jésus passe quarante jours, afin de faire taire, par son exemple, tous les prétextes, toutes les répugnances de notre mollesse et de notre orgueil.

Le Carême commence par la cérémonie des cendres.

Ces cendres, que le prêtre impose sur la tête des fidèles sont le produit des branches de laurier, de buis, de palmier ou d'olivier bénites, l'année précédente, le dimanche des ramaux. Ce qui a servi à nous rappeler le triomphe de Jésus, nous montre aussi combien est vaine la gloire de ce monde.

Au général romain montant au Capitole, un soldat répétait: "Souviens-toi que tu es homme." A Philippe de Macédoine, au milieu des envirements de la victoire, un soldat criait: "Souviens-toi que tu dois mourir". Au chrétien, qu'il soit riche ou pauvre, puissant ou faible, heureux ou malheureux le prêtre dit "Souviens-toi que tu es de poussière et que tu retourneras en poussière". Quelle puissante impulsion vers la pénitence que ces simples paroles: "Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris!"

En nous rappelant que notre corps, est pétri de boue et que, sous le souffle de la mort, il retourne à son état primitif, l'Eglise nous fait comprendre que nous ne devons pas l'entourer de soins superflus, le parer avec exagération, l'aimer au point de nous laisser dominer et diriger par lui. Elle nous force à penser à notre âme, à l'expiation de nos fautes, à notre éternité.

Oh! comme les saints ont compris la nécessité de la pénitence, et comme ils ont pratiqué le Carême! L'un deux répondait aux observations qu'on lui adressait concernant ses austérités: "Je tue mon corps, parce qu'il veut tuer mon âme".

L. Massicotte TEL. BELL 129. J. A. Panneton

Massicotte & Panneton

EPICIERS

Notez bien... Faire vos achats à ce magasin veut dire:

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marchandises de première classe et à très bas prix.

Une idée: Vin depuis 60c le gallon. 3 btes Tomates, 25c. 3 btes Blé d'Inde, 25c. 3 btes Prunes, 25c. 3 btes Petits Pois, 25c.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jeudis à 7 hrs, p. m.

Vous Habillez-vous à la Dernière Mode?

Chez **P. J. HEROUX** c'est la PLACE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Nouvellement Reçus: CHAPEAUX & CRAVATES

La Chemise au Plastron, qui ouvre, vous évitera des colères noires

4 RUE HART.

Tél. Bell 60

(En face de "LE BIEN PUBLIC")

POLE NORD

Si la découverte de ce Pôle a pris beaucoup de temps, je puis en quelques minutes vous dire l'histoire de vos yeux.



Négligez-vous votre VUE?... vous vous exposez alors à la perdre. Venez me consulter et je vous expliquerai tout gratuitement.

Dr J. P. MEUNIER, O. D.

OPTICIEN

16 Rue HART, - Les Trois-Rivières.

Aperçu du Bilan de la Compagnie d'Assurance-Vie The Manufacturers Life Insurance Co

POUR L'ANNEE 1909

	1909	1908
Assurances en vigueur.....	\$ 57,813,311	\$ 54,216,420
Augmentation.....	3,526,991	3,038,846
Nouvelles assurances souscrites.....	9,356,629	8,677,640
Assurances remises en vigueur avec les augmentations....	194,861	138,232
Rentes viagères.....	28,356	21,822
Encaissements nets des primes	2,281,646	2,119,793
Augmentation.....	172,062	105,257
Encaissements nets des intérêts.....	535,095	458,307
Augmentation.....	76,788	37,167
Total net des recettes.....	2,866,233	2,578,000
Augmentation.....	288,233	142,423

N'est-ce pas que nous avons droit d'être fiers d'une institution canadienne capable de démontrer une telle vitalité après 22 ans d'existence seulement ! Nous publierons dans quelques jours le compte-rendu complet de la compagnie.

The Manufacturers Life Insurance Co

J. T. LACHANCE,

GÉRANT PROVINCIAL

133, rue St-Pierre, - Québec

ARTHUR LACHANCE, DESIRE PAQUET,

AGENT GÉNÉRAL.

AGENT SPÉCIAL.

TROIS-RIVIERES, - - P. Q.

L'Etat Maître d'Ecole et Maître de l'Ecole

Non, ce n'est pas de saint Thomas d'Aquin—comme l'a démontré si clairement l'"Action Sociale" du 7 janvier—que semble s'inspirer M. J. E. Prévost, appointé récemment membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, pour préconiser l'idée statolithique de maîtrise suprême de l'Etat en fait d'éducation populaire.

Peut-être lui-même ignore-t-il la vraie source d'où découle cette idée "moderne". La source est essentiellement maçonnique. Elle remonte au XVIIIe siècle. Les FF. "philosophes" qui, sous l'hégémonie de l'infâme F. Aroutet, dit Voltaire, préparaient souterrainement la Révolution antichrétienne, furent les premiers, en France, à lancer le "principe" nouveau de l'Etat maître d'Ecole et maître de l'Ecole.

HISTORIQUE DE L'IDEE

Voici pour l'Instruction particulière du nouveau membre du Conseil Supérieur et mères de famille du pays de Québec, l'histoire vraie de cette origine.

Quand la conspiration ourdie par les "Philosophes" en question a obtenu du misérable Louis XV, avec le concours actif de la Pompadour, la proscription de la Compagnie de Jésus et de ses établissements d'éducation véritablement nationale, le F. Aroutet, qui avait mener l'odieuse campagne où le F. de la Chalotais (Louis René de Caradeuc) procureur général, avait joué son rôle, suggéra à ce bon E. d'élaborer, — toujours en Loge, — un "plan d'éducation" destiné à substituer l'action prépondérante de l'Etat, à l'influence de la liberté et de Religion.

Le 3 novembre 1792 la F. Aroutet écrivait au F. de la Chalotais pour le féliciter de son mémoire calomnieux contre les Jésuites, et ajoutait:

"Vous donnerez sans doute un plan d'éducation tiré de vos excellents mémoires, qui ont servi à détruire ceux (les Jésuites) qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse." (Correspondance de Voltaire).

C'était donner le mot d'ordre. F. Procureur général, près le Parlement de Rennes, avait sans doute, depuis quelque temps son plan tout élaboré avec le concours du petit parlement maçonnique dont il était membre secret et dont, initié en 1729, à Londres, par les FF. de la "Grande-Loge" d'Angleterre.

Avant de faire imprimer son plan, le F. de la Chalotais en soumit le manuscrit au F. Aroutet avec prière de le revoir. Le procureur travaillait sous les ordres de celui qui, deux ans plus tard, dans une lettre du 11 décembre 1764, écrivait au F. Damilaville, son complice:

"La religion chrétienne est une religion infâme, une hydre abominable, un monstre qu'il faut que cent mains "invisibles" percent. Il faut que les "philosophes" courent les rues pour la détruire, comme les missionnaires courent la terre et les mers pour la propager, ils doivent "tout oser", tout risquer, jusqu'à se faire brûler pour la détruire. "Ecrasons", "écrasons l'Infâme." (Correspondance de Voltaire).

Il s'agissait donc, pour les FF. "Philosophes" "d'écraser l'Infâme". Le "plan d'éducation" devait être une des machines de guerre servant à cet écrasement.

Le 28 février 1763, le F. Aroutet écrivait au F. de la Chalotais pour le féliciter de son plan, lui disait notamment:

"Je ne puis trop vous remercier de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Vous intitulez l'ouvrage: "Essai d'un plan d'études pour les collèges"; et moi je l'intitule: "Instruction d'un homme d'Etat" pour éclairer toutes les conditions." (Correspondance de Voltaire).

Le plan répondait donc à merveille aux vœux de Voltaire.

Le 24 mars 1763 le F. de la Chalotais déposait solennellement au greffe du Parlement de Bretagne son "Essai" qui se répandit en France et en Europe sous ce titre significatif: "L'Etat

sai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse."

Le F. Aroutet fut ravi de trouver dans le livre imprimé les corrections qu'il avait suggérées dans ses lettres écrites lors de l'examen du manuscrit et il félicita de nouveau le F. de la Chalotais.

Or, ce "plan d'éducation nationale", traçait, en France, le premier programme de la guerre faite par la Maçonnerie à la Religion, à l'Enseignement libéral chrétien. Cette guerre est reprise de nos jours, surtout depuis 1877, avec une nouvelle et radicale intensité. M. J. Prévost ne peut pas l'ignorer.

LE PLAN DE LA CHALOTAIS

Voici l'analyse du plan des FF. de la Chalotais, Voltaire et compagnie:

PREMIER PRINCIPE

"Le monopole de l'enseignement appartient à l'Etat." "Il prend la charge de l'éducation de tous les enfants de France, depuis 6 ou 7 ans jusqu'à 17 ou 18 ans."

L'Etat devient "maître d'Ecole," seul maître d'Ecole et seul maître de l'Ecole populaire.

Il était sous-entendu, entre FF., que l'Etat serait inspiré, menée par la Maçonnerie, — en attendant le jour où la Maçonnerie deviendrait l'Etat, — comme on le voit, aujourd'hui, là-bas sous la République "fille de la Maçonnerie" (Toast du F. G. Desmons, président du "Convent" de Paris, 26 sept. 1908).

SECOND PRINCIPE

"L'enseignement de l'Etat sera "partout" exclusivement confié à des "laïques." Exclusion absolue des religieux et du prêtre à l'Ecole. "Le bien de la Société, dit le "Plan d'éducation nationale," exige "manifestement" une éducation "civile" (par opposition à "religieuse," N. B.) "Si on ne "sécularise" pas la nôtre, nous suivrons éternellement sous l'esclavage du "pédantisme" (c'était le mot adopté entre FF., et répandu dans le monde "profane," pour désigner avec mépris l'enseignement de la doctrine et de la morale chrétiennes...)

TROISIEME PRINCIPE

L'enseignement de l'Etat, laïcisé, sécularisé, emporte non seulement l'Instruction "civile" mais "l'enseignement de la morale," morale "sécularisée," "civilisée," "laïque," "neutre," indépendante de Dieu, de la Religion, mais dépendante de l'Etat.

Le F. de la Chalotais disait textuellement que:

La Religion, la Morale chrétienne... "sont des controverses futiles, des "bagatelles sacrées. Il faut en "dégager" la Religion... L'enseignement de la Morale appartient à l'Etat et lui a toujours appartenu (!)." "Cette morale "civile" précède toutes "les lois divines et humaines."

Le F. "Educateur national," dit-gue ancêtre de nos "Emancipateurs," ajoutait, avec une hypocrisie, dont les FF. de la "Grande loge" d'Angleterre avaient appris le secret au F. Aroutet:

"Il faut réduire toute la Religion à un pur "déisme." Ce "pur déisme" mis en vogue, en Angleterre, par les FF. Toland Bolingbrooke, Collins, Tindall, Wolston, etc., consistait à nier la divinité de Jésus-Christ, — un "imposteur" dont il fallait "écraser la religion infâme." — Les susdits "déistes" étaient en même temps, affiliés et complices des FF. Anderson, Désaguliers, George Payne, fondateurs de la Grande Loge d'Angleterre. Ils avaient leurs loges comme l'atteste le F. Toland, dans son "Pantheisticon" ouvrage secret, destiné aux vrais initiés du déisme hypocrite, ouvrage latin imprimé clandestinement à Londres, en 1720, trois ans après la Constitution de la "Grande Loge" d'Angleterre (1717).

Le "pan déisme" du E; Chalotais se confondait donc, au fond, avec le "panthéisme", et avec "l'anthropothéisme" athée, faisant de l'"Humanité", le dieu "libéré de Dieu", selon la formule satanique: "non serviam" Et quel était, pour les FF. de la Chalotais, Arout et Cie, le pontife de ce prétendu Déisme de cette nouvelle religion d'Etat? C'était l'Etat, censé représenter le "Peuple souverain", — s'adorant lui-même dans le "temple" dressé par la Maçonnerie.

A l'Etat donc "l'éducation nationale" ! A l'Etat l'Ecole populaire! L'E-

tat l'Ecole populaire! L'Etat seule doit être maître d'école et seul maître de l'Ecole!

L'ETAT ENSEIGNANT ET LA REVOLUTION

Quelque temps après sous Louis XVI, le F. Turgot, ministre, élaborait un "plan d'éducation" conforme à celui du F. de la Chalotais (voir "Oeuvres de Turgot", édit Daire, t. II, b. 509 549), mais Louis XVI le repoussa. Arrivent au pouvoir les diverses émanations politiques et révolutionnaires de la Maçonnerie: la Constituante, la Législative, Convention, le Directoire. Sous toutes ses formes d'action maçonnique, on élabore l'Enseignement d'Etat. Ce sont des illustrations des loges qui rédigent les rapports: les FF. Talleyrand, évêque détroqué, Condorcet, Michel le Pelletier, Daunon, etc. Tous ont le même plan:

"L'Etat maître de l'enseignement, lui seul, et chargeant "des laïques seulement" (recrutés en loges, comme aujourd'hui les deux tiers au moins des instituteurs "neutres" de la République française) "de donner l'"éducation nationale" de l'Etat" dirigé par maçonnerie, comme aujourd'hui en France.

Le 13 juillet 1763, le F. Robespierre, vint lire, lui-même, à la tribune de la Convention, le "plan d'éducation nationale", laissé par F., Michel Lepelletier, franc maçon et régicide. Et le F. Robespierre déclarait, d'un ton d'oracle, que le "génie de l'humanité semblait l'avoir dicté," (etc).

Enfin la loi maçonnique du 3 brumaire, an IV (22 oct. 1765) imposait l'"Education d'Etat", le régime de l'Etat maître d'Ecole, seul maître de l'Ecole, pour déchristianiser, tyranniquement, la France entière.

SOUS NAPOLEON

La France chrétienne résista. Cette résistance durait encore quand eut lieu le Concordat.

Le culte catholique fut rétabli, mais la liberté de l'enseignement chrétien ne fut pas. Le principe maçonnique de l'Enseignement d'Etat fut consacré par la loi du 11 floréal an VI. L'année même du Concordat sous le consulat de Napoléon Bonaparte, malgré Portalis, et Daru, conseillers législatifs, la maçonnerie faisait adopter, par le tribunal et le Corps législatif, une loi du F. Thibeaudeau, conforme au plan du F. de la Chalotais, proscrivant la liberté de l'Enseignement et investissant l'Etat du monopole de l'Ecole, du monopole de l'Education nationale."

Sous l'Empire, le F. Fourcroy présentait, le 6 mai 1806, une loi portant à son article premier:

"Il sera formé, sous le nom d'"Université Impériale," un corps chargé exclusivement de l'Enseignement "et de l'éducation dans tout l'Empire."

Le F. M. Fontanes, consulté par Bonaparte, lui répondit:

"La France a besoin "d'une seule "Université" et l'Université d'un "seul chef."

"C'est cela, répliqua l'Empereur, "vous m'avez compris." Et l'Empereur alors, bien plus que Louis XIV, pouvait dire: "l'Etat c'est moi." C'est lui aussi qui disait: "La Révolution c'est moi, moi!"

L'origine de l'"Etat" enseignant, de l'"Etat" maître d'Ecole, est donc clairement, irréfutablement, maçonnique, antichrétienne, révolutionnaire "antilibérale," dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire liberticide, tyrannique et finalement césarienne.

Qu'en pense M. J. Prévost !
L. HACAULT
(L'Action Sociale)

Le Divorce aux Etats-Unis.

On peut dire, je crois, que la manifestation la plus alarmante de la décadence chez nos voisins, c'est la désorganisation de la famille opérée par le divorce.

Il ne faut pas se faire d'illusion à ce sujet, il n'y a pas de vie durable possible pour un peuple où la famille n'est pas solidement organisée.

"La société domestique, ou la fa-

mille, dit le célèbre Père Félix, est, au sens le plus rigoureux, la société-principe; elle est tout ensemble la génération, la formation, la tradition de la vie sociale."

Pour juger de l'état de santé de son patient, le médecin commence par tâter le pouls; pour savoir si un peuple se porte bien, le sociologue doit se rendre compte du fonctionnement plus ou moins régulier de la famille: c'est là qu'est le pouls de la société.

Cependant, aux Etats Unis la famille, telle qu'elle doit être, disparaît de plus en plus. Il y a longtemps que ce pays est mordu par le chancre du divorce. Aujourd'hui la plaie est affreuse, et elle grandit à vue d'oeil. Ce qui paraît le plus alarmant en tout cela, c'est que le peuple américain ne veut pas admettre que le mal qui tue soit un mal. Chez lui la notion de la vraie liberté est tellement faussée qu'il ne voit dans cette déchéance qu'une manifestation d'indépendance et de progrès. Aussi, faut-il voir là-bas avec quelle déplorable facilité les divorces demandés sont accordés par les gardiens et interprètes de la loi!

Le Dr Hill vient de publier, au nom du Census Office, un rapport approfondi qui permet de suivre les progrès du divorce chez nos voisins. Il y a pour

1867.....	9,937
1877.....	15,687
1887.....	27,919
1897.....	44,699
1906.....	72,069

L'été dernier, le Standard de Londres publiait un article retentissant signé par R. M. Defroy, ancien *dean* de Norwick. M. Defroy, quoique protestant, est opposé au divorce qu'il dénonce vigoureusement. Il y a en Angleterre et aux Etats-Unis, disait-il douze millions de mariages par année. Un million de mariages se terminent chaque année par un divorce.

Et à quoi attribuer ce terrible mal? Le professeur Howard est persuadé que l'une des explications de la fréquence des divorces aux Etats-Unis est la mauvaise législation du mariage. Le professeur a raison, croyons-nous. Mais comment voulez-vous que des législateurs qui n'admettent pas l'indissolubilité du mariage, qui ne voit dans ce contrat sacré qu'un vulgaire et temporaire accouplement, puissent légiférer avec sagesse en cette matière?

Aussi chez les Américains on se marie trop souvent en chemin de fer, par téléphone, sans réflexion ni publicité; et tous les Etats de l'Union à peu près autorisent, les uns plus, les autres moins l'abandon des foyers.

Sachons-le, il est inutile de chercher les causes du malheur qui désole la grande république, ailleurs que dans l'abandon toujours croissant de la foi religieuse. Dans les neuf Etats sur les bords de l'océan Atlantique qui s'étendent de New-York à la Georgie, en y comprenant la Pensylvanie, les influences religieuses sont encore relativement puissantes, et le divorce y est relativement rare. Voilà qui devrait déjà ouvrir les yeux aux législateurs, aux chefs de la nation.

Et, si l'on veut une preuve plus concluante de la douce influence de la religion sur les liens conjugaux, qu'on aille chez les Catholiques Irlandais, qu'on aille chez les bons Canadiens-Français. C'est que l'on verra, dans la paix et la concorde, se multiplier et grandir la famille chrétienne, les nombreux descendants des anciens pionniers de la province de Québec.

La religion! la religion! elle seule donne aux peuples le bonheur et le développement auxquels ils peuvent prétendre. En France des enquêtes ont été faites sur les causes de la stérilité des familles, et la principale raison, la véritable raison, on l'a trouvée dans le matérialisme et l'impicité qui dominent actuellement sur notre ancienne mère-patrie. C'est vrai partout: sans religion pas de famille.

Que l'Américain tourne donc ses regards vers le ciel, qu'il prie Dieu matin et soir, et l'adore dans son temple. Alors il deviendra plus sage; ses filles seront plus modestes et ses fils plus sobres. La femme, conformément aux enseignements de l'Evangile, grandira à l'ombre du foyer, tout près de sa mère, en attendant l'heure où le jeune homme honnête viendra la chercher pour en faire la compagne de sa vie.

Ce n'est pas dans la dissipation, dans le sport, la fréquentation des théâtres, les courses nocturnes, dans une indépendance sans freins que la

femme se prépare aux renoncements, aux sacrifices inséparables de la vie conjugale.

A l'exemple de la jeune vierge sa sœur, le jeune croyant croîtra en âge et en sagesse, et développera dans son cœur, avec l'amour des siens, le respect que commande la beauté unie à la vertu.

Et c'est ainsi que, protégés par la religion, les époux veilleront ensemble, se supportant mutuellement, s'aimant d'un amour que ni les défauts du caractère, ni les infirmités de la vieillesse ne pourront amoindrir.

La nation américaine s'en va à la mort par le divorce, seul le Christ peut la sauver. Quand l'immense troupeau des égarés reviendra-t-il au bercail?...

CANADIEN.

POUR LES MALADES

Sachez, dit l'abbé Perreyve, que, dans la souffrance, le travail intérieur d'une grande résignation, solidement appuyé sur les fondements de la foi et de l'amour, élève une âme au rang de ces bons serviteurs qui, inutiles seulement à leurs propres yeux, achèvent dans la patience et dans l'humilité l'ouvrage immortel de Jésus Christ.

(JOURN. DES MAL.)

Toronto Show Case Co. Ltd

Pour vitrines d'Étalages "Show Cases" ET FIXTURES DE MAGASIN

Adressez-vous à

J. M. GAUTHIER,
76 et 78 rue Ste-Catherine Ouest,
MONTREAL.

TELEPHONE BELL MAIN 967

Termes de 10 mois.

RÉNE A. PAQUIN. Tél. Bell 157

Paquin & Lachapelle

Ingénieurs-Électriciens

44 RUE DES FORGES,
N. B.—Bureau en haut.

AU BON MARCHÉ

J.A. Dostaler & Frère

— EPICIERS —

SPECIALITE: Foin Grains & Paille

39, Ste-Marie, Tél. 264
LES TROIS-RIVIERES.

EN FACE DU MARCHÉ

Louis BADEAUX,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

SPECIALITE: MATINEES en SOIE et POINT

Assortiment Complet de TAPIS et PRELARTS.

Tél. 134 - 36 RUE DES FORGES, - Les Trois-Rivieres

N. B. — Nous donnons des cartes pour CADEAUX.

J. C. ROUSSEAU

FABRICANT DE LIQUEURS GAZEUSES

Seul agent de La Reine des eaux minérales CAXTON

Et de l'eau si bien connue des Sources ST-LEON

Aussi: Agent des célèbres Bière et Porter LABATT

Qui ont remporté les Médailles depuis 1876 dans les Expositions de chaque partie du Globe.

La Banque Provinciale

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIEGE CENTRAL: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. H. LAPORTE, Vice-Président: M. W. F. CARSLY

Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN

Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPPELLE

Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires censeurs)

Prés: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Vice-Prés.: A. S. HAMELIN

Hon. Sir LOMER GOUIN

Gérant Général: TANCRÈDE BIENVENU

Auditeur: A. S. HAMELIN Inspecteur: J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte le compte d'épargne depuis \$1.00

Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne

française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur Certificat de Dépôt spécial, payable à

Huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c.

l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir: 3 mois, 3 p. c.

6 mois, 3 1/2 p. c. 12 mois 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme

de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES

BUREAU TEMPORAIRE 3 RUE HART

NAPOLEON LANGLOIS,

GÉRANT.

J. B. LORANGER

MARCHAND DE

Peintures Huiles, Vernis, Vitres, Ustensiles de cuisine au complet

Matériaux de Construction, Etc.

24 Rue Badeaux, LES TROIS-RIVIERES.

Téléphone Bo 193

Pour vos EPICERIES allez chez
Bellefeuille & Giroux,
 MARCHANDS LICENCIÉS
 GROS ET DETAIL
 Coin Des Forges et Hart
 Téléphone 310

GRANDE VENTE
 ANNUELLE
 Du 31 Janvier au 15 Février
REDUCTION DE 20%
 Sur les Souliers Mous et
 Chaussures en Feutre.

CLAQUES AMERICAINES

Claques d'Enfants.....	.40	Bottes en Caoutchouc.....	4.00
" Filles.....	.50	" Toile.....	4.50
" Femmes.....	.60	Claques de Garçons.....	.70
" Jeunesses.....	.60	" d'Hommes.....	.80
" avec palette, Hommes.....	.90	" Dorothy, Femmes.....	.70
" " Femmes.....	.70		

On donne des Cadeaux. Nos Bons ont de la valeur.
 On répare les Chaussures. UN SEUL PRIX.

L. DASSYLVA,
 41 Rue DU PLATON,

La distance n'y fait pas, pourvu que vous
PAYIEZ MEILLEUR MARCHÉ.

Présentez ce coupon chez

20% POUR CENT 20%
DELOTTINVILLE & CARIGNAN
 MARCHANDS DE MEUBLES

Et vous aurez 20 cents par piastre sur tous vos achats de meubles,
 DU 15 AU 31 DECEMBRE 1909
10, RUE STE-MARIE, 10
 Téléphone Bell Les Trois-Rivières

Achetez vos Papier à envelopper, Sacs d'épicerie, au
 prix de Montréal, chez Vanasse & Lefrançois, rue Du
 Platon. N'oubliez pas que nos prix pour les impres-
 sions sont les plus bas.

Pour Mourir en Chien
 LA "VÉRITÉ"

"Désirez-vous mourir comme un
 chien? Et bien, affiliez-vous à la V....
 Loge l'Emancipation de Montréal.
 En effet, le jour de votre initiation, on
 vous fera prêter serment d'observer les
 règlements de la Loge et en particu-
 lier l'article suivant:
 "Lorsqu'un F... se sentira atteint
 d'une maladie grave et qu'il appré-
 hendera une issue fatale, s'il crain-
 dra que sa famille ou des amis, poussés
 par un zèle sacrilège, ne profitent de
 son état de faiblesse intellectuelle et
 physique, conséquence de la mala-
 die, pour introduire à son chevet
 un prêtre ou un ministre d'un culte
 quelconque, il prévendra le Vén...."

"Celui-ci délèguera sur le champ deux
 FF... pour veiller le malade et le
 protéger contre toute tentative diri-
 gée contre la liberté de conscience
 "Ces FF... se relayeront auprès du
 malade jusqu'à son dernier moment.
 "de façon à ne jamais le laisser seul
 "un instant."
 Quel monument d'impiété et de fan-
 atisme anticlérical!
 Et ce te pièce que nous venons de
 citer est bien authentique. Elle fait partie
 des documents maçonniques déro-
 bés par M. Jean Bidegain, l'ex-secre-
 taire général adjoint du Grand Orient
 de France. On la trouve reproduite
 dans le livre de Bidegain, "Masques
 et visages maçonniques", page 266.
 Un récent incident qui a fait scanda-
 le est d'ailleurs une forte preuve à l'ap-
 pui de la pièce dévoilée par Bidegain.
 Oui il n'y a pas à en douter, il y a

chez nous, principalement à Montréal,
 des centaines de compatriotes, des
 centaines de baptisés, des hommes qui
 se font hypocritement passer pour ca-
 tholiques et qui ont fait le serment af-
 freux de mourir disciples de Satan, de
 mourir sans les secours de la religion
 de "mourir comme un chien" comme
 dit si bien le peuple dans son langage
 énergique. Il y a plus, non seulement
 ces hommes font serment de mourir en
 réprouvés, mais ils s'engagent à s'en-
 voyer mutuellement chez le diable en veil-
 lant le F... malade, afin d'empêcher le
 prêtre de pénétrer et de réconcilier le
 pauvre malheureux avec le Dieu de
 son baptême et de sa première commu-
 nion. Il n'y a rien de plus satannique
 que cette engagement. Il est bien con-
 nu en effet que ces pauvres égarés, ne
 sont le plus souvent que de misérables
 fanfarons et qu'à l'approche de la mort
 ils n'ont rien de plus pressé que de faire
 appeler un prêtre. C'est pour pré-
 venir de pareille échecs qui produisent
 de si mauvais effets sur les F... émus-
 cipés, pour éviter le ridicule qui me-
 nace alors de tuer la libre-pensée que
 l' "Emancipation" a songé à inscrire
 dans sa constitution une clause qui,
 autant qu'il est possible, doit prévenir
 la conversion du franc-maçon mourant
 et qui à l'idée de la mort inévitable et
 du diable qui le guette sent se réveiller
 en lui la foi de son enfance.

Le Gouvernement Juif

L'élément juif s'est maintenu dans
 le monde à l'état de nation, comme il
 s'y est maintenu à l'état de race et de
 religion. Cette nation a toujours été
 gouvernée comme toutes les autres ;
 mais elle a été amenée à se gouverner
 secrètement. Un organisme gouverne-
 mental juif existe à l'état occulte.
 Non seulement nous ne voyons pas les
 individualités qui représentent le pou-
 voir occulte juif, mais nous n'aperce-
 vons même pas la partie essentielle-
 ment juive de leur organisme de gouver-
 nement. Nous n'en distinguons
 que la partie par l'action de laquelle
 le monde chrétien est livré au monde
 juif. Cette partie, c'est la Franc-Ma-
 çonnerie.

Donc, sous le monde chrétien, se
 meut un autre monde qui lui est en-
 nemi. C'est par suite de l'effort sécu-
 laire et invisible du second que le pre-
 mier est divisé contre lui-même et
 qu'il voit ses fils s'acharner imbécile-
 ment, sous prétexte de progrès, à sa
 destruction.

COPIN-ALBANCELLI.

**La fréquentation des tem-
 ples Protestants**

Nous reproduisons la Tribune ;

"Nous pouvons entrer dans un tem-
 ple protestant, soit pour le visiter, par
 simple curiosité, soit pour assister à
 quelque cérémonie religieuse. Il n'est
 pas défendu d'aller visiter un temple
 protestant par curiosité pourvu, toute-
 fois, que nous soyons certains qu'en
 agissant de la sorte nous ne serons
 pas une cause de scandale pour le pro-
 chain. Ordinairement, ce n'est pas le
 cas, et nous pouvons sans danger pour
 les autres, visiter les temples de nos
 frères séparés.

Mais s'il s'agit d'entrer pour assis-
 ter à un office public, les lois de l'E-
 glise sont plus sévères. Il ne nous est
 jamais permis d'aller, de propos déli-
 béré, prendre part aux prières des hé-
 rétiques, quelle que soit la raison.
 Ainsi un homme qui, pour montrer
 une grande largeur de vue en matière
 de religion et pour éloigner de lui
 toute idée de fanatisme, manquerait
 la messe le dimanche pour assister à
 un office protestant, commettrait un
 triple péché mortel. D'abord, le pé-
 ché de manquer la messe sans raison
 suffisante ; ensuite un acte d'apostasie,
 et un scandale énorme pour les
 fidèles et les protestants.

Le scandale consisterait dans le fait
 qu'un grand nombre croirait, surtout
 les protestants, que toutes les religion
 se valent, et cela les empêcherait peut-
 être d'arriver à la connaissance de la
 vérité.

Maintenant, pour un homme consti-
 tué en dignité, un gouverneur d'E-
 tat, un premier ministre, un maire,
 peut-être appelé, par la force des cir-
 constances, à assister à un office pro-
 testant, comme un baptême, un ma-

riage ou un service funèbre. Alors,
 s'il lui est permis d'assister, à cause
 de ses fonctions publiques, il ne lui
 est pas permis de participer à l'office ;
 il ne peut pas être parrain au bap-
 tême, ni témoin au mariage, ni chan-
 tre aux funérailles. Il est toujours défen-
 du de participer, d'une manière ac-
 tive, à aucune prière publique faite par
 les hérétiques.

Serait-il permis d'aller entendre un
 prédicateur hérétique ? La réponse est
 négative ; il n'est pas permis généra-
 lement d'assister aux sermons protes-
 tants. Pour cette circonstance, ce sont
 à peu près les mêmes règles que pour
 l'Index. Il ne peut être permis qu'à
 un homme savant et en état de pou-
 voir réfuter les erreurs qui se trouvent
 dans ces discours. Il est de même dé-
 fendu de lire les Bibles protestantes
 parce qu'il n'y a aucune explication
 précisant le sens de textes obscurs.

Est-il permis de chanter ou de jouer
 l'orgue dans un temple protestant ?
 Non, car c'est coopérer d'une manière
 active aux offices des hérétiques ;
 pour jouer l'orgue, on peut avoir la
 permission de l'évêque. S'il nous est
 défendu d'assister aux offices des pro-
 testants, est-il permis d'amener des
 protestants chez nous ?—Assurément
 car la vérité a toujours ses droits et
 dans ce cas-ci plus que dans tout au-
 tres, elle ne peut pas faire de mal.
 Heureux serait-il ce protestant, si la
 vue de nos offices pouvait faire naître
 un doute dans son âme et le forcer à
 étudier notre religion ; nous aurions
 gagné l'âme de notre frère !"

La descendance des buveurs

En général, les alcooliques ont beau-
 coup d'enfants. Mais quels enfants !!
 L'un deux en avait six. Quatre sont
 morts avant dix ans : le premier de
 diarrhée infantile, le second de méni-
 ngite, le troisième de convulsions, le
 quatrième d'une brûlure survenue au
 cours d'une attaque d'épilepsie qui
 l'avait jeté dans le feu de la cheminée.
 L'aîné est dans une maison de correc-
 tion et une fille de dix ans, paralysée
 des jambes, est dans un hospice.

Et ce cas n'est pas isolé. Tous les
 enfants d'alcooliques sont voués à une
 mort prématurée ou aux plus atroces
 infirmités.

Ce qui n'empêche par nos bons
 ivrognes de déclarer hautement qu'en
 buvant ils ne font de tort à personne.
 Je voudrais qu'on les mène visiter le
 service des enfants de Bicêtre. En
 contemplant ces misérables loques
 humaines, nées de pères ou des mères
 alcoolisés, ils pourraient se convaincre
 de leur monstrueuse erreur.

Entre boulevardiers :

—Comment ? Tu es brouillé avec
 M..., ton homme d'affaires ?... Il pre-
 nait, disais-tu, tes intérêts avec une
 ardeur !...

—Certainement... Il a d'abord pris
 mes intérêts et il a fini par prendre
 aussi mon capital

* * *

Les facéties du jour.

—Décidément, il est dit que Zola
 ne laissera échapper aucune occasion
 de compromettre son salut éternel.

—Comment cela ?

—C'est juste au moment où nous
 allons entrer en carême qu'il déclare
 rompre avec les "jeunes" !

* * *

—Comment nommait-on le Mont-
 de-Piété chez les Romains ?

—Son nom l'indique assez : Le
 prétoire.

* * *

Entendu au Palais de Glace ;

—Tu connais Z..., le célèbre pein-
 tre animalier ; eh bien, ma chère, il
 vient de faire mon portrait, ce sera un
 des gros succès du Salon.

* * *

L'un des plus sympathiques d'entre
 les nombreux condamnés de cette se-
 maine a trouvé un cri de détresse bien
 fait pour émouvoir le public ;

Au moment où le juge lui octroyait
 trente jours de prison, il s'est écrié ;

—La voilà bien, la guigne ! Attraper
 trente jours au moment juste où les
 jours allongent.

* * *

—Dites-moi, Monsieur Montonet,
 quel est le chanteur le plus à plain-
 dre ?

—C'est celui qui ne peut parvenir
 au ministère (Au mi ni se laire).

* * *

Bondy & Beaulac
 MARCHANDS-TAILLEURS
 Agents des Vêtements "Fit-Rite"
 Coin Bonaventure et Ste-Marie
 Les Trois-Rivières.

Faites vos achats de
**Hardes Faites, Chapeaux
 et Valises, chez**
BLAIS & FRERE,
 MARCHANDS-TAILLEURS
 181 Rue NOTRE-DAME,
 Les Trois-Rivières
 N. B. — Nous sommes les seuls agents
 pour la CAMPBELL'S CLOTHING.

GEO. HENRI ROBICHON,
 — AVOCAT —
 38 rue ROYAL. Les Trois-Rivières

25%
 Vingt cinq pour cent de réduc-
 tion sur tous nos marchan-
 disés d'aujourd'hui à notre inven-
 taire, 2 janvier 1910.

A. Laurin & Cie
 Marchands de MEUBLES
 No. 42 rue Du Platon
 Entrepot 103 Des Forges

DE L'ARGENT POUR VOUS!

Si vous vous rendez à la

PHARMACIE WILLIAMS
 No. 20 RUE HART.

Car cette vieille Pharmacie est prête à vous servir comme
 par le passé avec du Bon, du Frais et justement ce
 qu'il vous faut.

DEUX QUESTIONS, S. V. P.

**Souffrez-vous
 d'une Hernie?**

Si vous avez une Hernie,
 rendez-vous au numéro
47 Rue Du Platon,
 et l'on vous ajustera une
 bande qui conviendra à votre
 cas.

Souffrez-vous de Dyspepsie?
 Tout probablement. Alors prenez
LE SEL DE SANTE PELTIER
 et vous serez certainement guéri.

PRIX : 50c LE FLACON
J. A. PELTIER
 PHARMACIEN-CHIMISTE
47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR
 District des Trois-Rivières } SUPERIEURE
 No. 275
 Dame Marie-Louise Morin dit Valcourt,
 épouse de Charles Édouard St-Onge, hôte-
 lier de la ville de Louiseville, dit district, a,
 ce jour, institué une action en séparation de
 biens contre son mari.
 Trois-Rivières, 13 janvier 1910.
 RAOUL DUCHARME,
 Procureur de la Demanderesse.
 28-1-10-1 m.

ALLEZ AU MAGASIN MODERNE
GENEST & CLOUTIER
 — POUR ACHETER VOS —
 Remèdes Patentés et vos Parfumeries.
 — DEMANDEZ LE —
Fer, Bœuf et Vin McCallum,
 c'est un des bons toniques sur le marché

Nous avons les CHOCOLATS GANONG
 qui sont toujours frais.
 Le TONIQUE BRÉSILIEN est excellent
 pour faire pousser les cheveux : — Une atten-
 tion spéciale à messieurs les barbiers.

GENEST & CLOUTIER
 TÉLÉPHONE BELL 155
 148, rue NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

L'Elixir Anti-Rhumatique
 DU DR JOS. COMTOIS.

Pour la guérison prompte et assurée
 du Rhumatisme sous toutes ses formes.
 Inflammatoire, articulaire, musculaire
 gouteux, lumbago, sciaticque et né-
 vralgies violentes.

Prix \$2.50 la bouteille.

Un échantillon suffisant pour
 prouver son efficacité vous sera envoyé
 sur réception de 15c. adressé au Dr
 Jos. Comtois, St-Barthélemy, comté
 Berthier, P. Q.

Dépositaire aux Trois-Rivières.
Pharmacie NORMAND,
 Coin des rues Notre-Dame et Des Forges

Téléphone 558

Anselme Dubé
 Contracteur-Général
28 - Rue Ste-Marie - 28

N'oubliez pas l'adresse:

12 & 14, Rue Des Forges

CHEZ

NAP. E. GODIN

Le Nouveau Magasin de 10c. Canadien-Français.

\$500. GRATIS

L'Offre la plus Extraordinaire qui se soit Jamais Faite

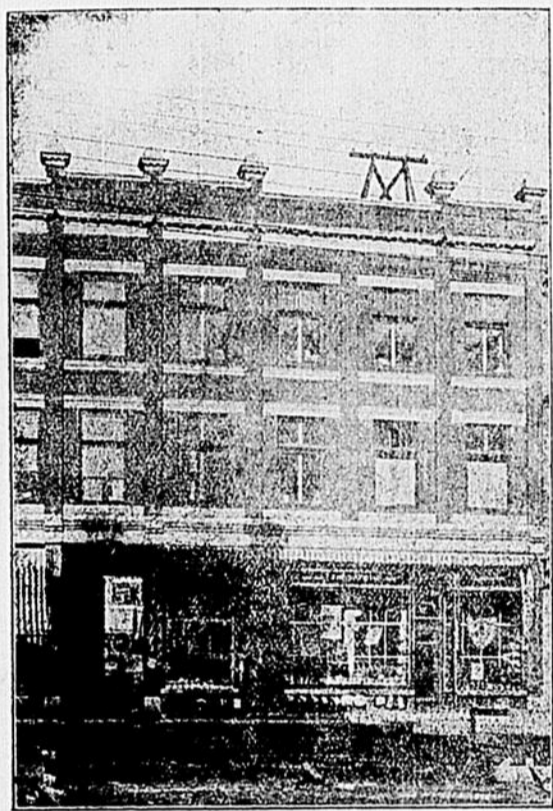
Venez au commencement du mois, pour avoir le meilleur choix dans les cadeaux. Les plus beaux partiront les premiers.

En plus des **REDUCTIONS EXTRAORDINAIRES** que j'offre dans toutes les lignes, toute personne achetant pour \$1.00 aura droit à un magnifique cadeau; \$2.00 Recevra un cadeau double valeur, Etc., Etc.

CES CADEAUX SONT EXPOSÉS DANS MES VITRINES.

Je suis obligé de vendre le surplus du Stock en général, au montant de \$15,000, pour faire place à un gros lot de nouveautés qui doivent m'arriver, pour le commerce de PAQUES.

Cette vente durera tout le mois de **FEVRIER**, et sera la plus sensationnelle qui se soit jamais vue.



Services à diner, dorés avec trèfle, 94 morceaux, valant \$8.50 pour..... **6.49**

Services à diner, Pierre Blanche, 94 morceaux, valant \$6.80 pour..... **5.24**

Services à diner, semi-porcelaine, peints en vert, bleu, rose ou brun, 98 morceaux, valant \$7.50 pour..... **5.99**

Services à diner, dorés avec feuilles d'érable, 108 morceaux, valant \$8.90 pour..... **7.49**

Services à toilette, semi-porcelaine, 10 morceaux, valant \$2.50 pour..... **1.89**

Services à toilette, doré et peint en rose, bleu, vert ou brun, val. \$4.75 pour.. **3.99**

Tasses et Soucoupes, pierre anglaise, valant \$1.00 la douzaine, pour..... **59c.**

Ustensiles de cuisine, de tout genre, vendus au prix coûtant.
Je discontinue cette ligne.

Verre Taillé,
Porcelaine,
Argenteries,
Pendules

Et tout autre Article pour Cadeaux vendu avec

UNE RÉDUCTION DE

33 1/3 %

SUCRERIES

Mélange Français, valant 20 la livre, pour **10c.**
Chocolat à la crème

" Bordeaux Valant
" Sucre d'érable 40c.
" Vanille pour
" Coco 25c.
" Caramel
" Orange
" Etc., Etc.

THE & CAFE

La meilleure qualité possible pour le moins d'argent possible.

NAP. E. GODIN

Le nouveau magasin de 10c Canadien-Français

12-14 Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Au fil de la plume...

IMPRESIONS MUNICIPALES

Vous vous souvenez peut être de l'enquête et des scènes tragi-comiques dont elle fut émaillée. Quelqu'un à qui l'on demandait s'il allait aux vues animées répondit un jour d'enquête: "Le Show des vues animées ne vaut pas le Show de l'Hôtel-de-Ville: on s'y amuse comme des bossus sans qu'il en coûte un sou". Je n'avais jamais bien compris cette réponse—n'étant pas un assidu des séances du Conseil—après ce que j'ai vu l'autre soir, je comprends.....

"Voile-toi la face, ô muse des comiques agricoles!" Ces accents de pudeur, provoqués naguère par la désinvolture du "Sous-Préfet aux champs" en mal d'accoucher un discours à ses "Chers Administrés", me traitaient dans la mémoire l'autre soir, pendant que se démenait le bouillant échevin qui offre galamment à ses auditeurs de leurs "faire péter le nez". Oh! la la.....

Voile-toi la face, ô muse des comiques municipaux.

Et dire que c'est comme ça à presque toutes les séances! Et dire que depuis des années et des années, le Maire et les échevins sont forcés de subir de pareilles scènes en séance solennelle du Conseil Municipal de la cité des Trois-Rivières! Allons donc, on n'est pas à Québec....

Dans les moments critiques, alors que l'éloquence entraîne son homme loin de son siège échevinal et menace de lui faire franchir la barrière municipale, on se dirait reporté aux jours désormais fameux où les gants de boxe étaient à la mode dans les discussions parlementaires.

Cela est passé de mode, voyons! Les mœurs des hommes s'adoucissent à mesure que la civilisation augmente. Tel sport qui était en vogue autrefois et pouvait suffire à faire mousser un homme apparaît aujourd'hui disgracieux et hors de raison.

Un petit conseil désintéressé à ceux qui veulent suivre les séances de l'Hôtel-de-Ville: Cette distraction fort honnête peut présenter des dangers

par le temps qui court. Ceux qui ne sont pas absolument cuirassés contre les attaques du fou-rire sont toujours exposés, quand les affaires se corsent, à s'oublier et à attraper quelque chose.... Qu'ils aient soin, pour mettre leur appendice nasal à l'abri des horions, de se munir d'un faux-nez. Il y en a des masses chez Godin.

Réclame gratuite.

CANDIRATON.

Conseils Pratiques

Le froid est certainement la cause principale des engelures. Cette légère affection s'observe surtout chez les enfants et les jeunes gens, et en particulier chez ceux dotés d'un tempérament mou et lymphatique.

Les engelures croissent ou décroissent en raison directe avec les hausses ou les baisses de température, et c'est surtout le passage du froid au chaud qui occasionne des douleurs intolérables chez les sujets atteints.

Aussi allons-nous indiquer, dans cette causerie, quelques procédés très simples qui suffiront à guérir ce désagréable bobo.

1. Dès que l'engelure se manifestera par des taches violacées sur les mains ou sur les pieds, on fera prendre aux membres atteints, des bains d'eau chaude à une température d'au moins 45°. On prendra trois bains de 10 à 15 minutes, chaque, tous les jours jusqu'à guérison complète.

Pour les engelures du nez et des oreilles, les lotionner avec de l'eau à la même température et en suivant la méthode citée plus haut.

2. Un autre remède est celui-ci; on mélange 45 grammes de cold cream avec environ 6 grammes de sulfate d'alumine chimiquement pur, et on applique le tout sur l'engelure. Ce remède est, paraît-il, très efficace.

3. Après un bon bain d'eau aussi chaude que possible, lotionner les parties malades avec une décoction de noyer et essuyer; faire des frictions à l'alcool camphré et saupoudrer les engelures avec un mélange composé d'une partie de salicylate de bismuth pour 3 parties d'amidon, et enfin, en cas de violentes démangeaisons, se frictionner avec de la glycérine (5 parties) additionnée de tannin (1 partie).

La crevasse est la forme la plus bénigne de l'engelure. En évitant les alternatives de chaud et de froid et se frictionnant avec des lotions d'alcool camphré et de laudanum ou bien de glycérine neutre, on parviendra facilement à les guérir.

C'est surtout en hiver que le danger des brûlures est plus fréquent.

Tout d'abord, quelle que soit la nature des brûlures, il faut éviter de crever les ampoules qui se seraient formées immédiatement après la brûlure, car ces ampoules intactes empêcheront l'infection de la plaie par les microbes en suspension dans l'air.

Ensuite on pratique le traitement proprement dit de la brûlure.

De tous les remèdes indiqués pour la guérison des brûlures, nous n'en citerons que trois, les seuls qui soient recommandés et qui sont très efficaces:

1°. Appliquer sur la partie brûlée une compresse imbibée d'eau boricuée préparée à chaud: ensuite laver la plaie bien soigneusement au moyen de ouate stérilisée et trempée dans une solution alcoolique tiède de savon: faire ensuite un second lavage à base d'alcool ou d'éther et enfin rincer la plaie à l'eau bouillie tiède, à l'eau boricuée ou bien encore à l'eau salée. On panse ensuite avec le liniment oléocalcaire qui est un mélange à parties égales d'eau de chaux et d'huile de lin ou autre.

2. Le second traitement est celui qui est le plus couramment employé: On applique sur les brûlures des compresses d'eau saturée d'acide picrique à la dose de 1 pour cent. Ces compresses devront être fréquemment renouvelées. On peut également remplacer l'acide picrique par tout autre topique et dans la même proportion.

3. Notre dernier procédé consiste à appliquer sur la brûlure un liniment composé d'huile d'olives et de farine ou de féculé. On le fixe au moyen de petites bandes de toile légèrement serrées. La douleur se calmera presque instantanément, et la plaie ne laissera aucune trace.

Pour aujourd'hui, nous nous arrêtons là sur ce chapitre, et nous dirons un mot sur la fâcheuse habitude que l'on a de vivre dans des habitations closes pendant la période des grands froids.

En effet, au bout d'un certain temps, l'air d'une pièce fermée se raréfie et se vicie. Cet air vicié est le point de départ d'un certain nombre de maladies dangereuses, entre autre les rhumes et les céphalalgies. Il est donc nécessaire et prudent, pendant la période d'hiver, de bien aérer les logements afin d'en renouveler l'air et de détruire les foyers infectueux qui auraient tendance à se former dans une atmosphère chaude et par conséquent contaminée.

Voici maintenant un procédé très pratique pour nettoyer les flanelles, et qui, plus est, les empêchera de se rétrécir. Il suffit de les tremper dans une dissolution chaude de 200 grammes de carbonate de soude et de 10 litre d'eau et de les brosser avec une brosse en crin. Eviter surtout de les froter avec les mains.

Un mot encore pour les ménagères. Un procédé fort préconisé pour le nettoyage des couteaux est celui-ci: on coupe une pomme de terre crue. on la trempe dans de la brique pulvérisée et on frotte la lame des couteaux. On obtient ainsi un très beau brillant.

De La Révue.

Tribune Libre

M. le Rédacteur,
j'ai remarqué, l'autre jour, dans le "Bien Public" une note venant d'une paroisse du comté de Champlain où l'on demandait une correspondance de la Cie de Téléphone du Cte de Champlain avec la Cie Bell.—Ce qui aurait pour effet d'unir Trois-Rivières avec les trois Comtés de Champlain, St Maurice et Maskinongé. Comme cette correspondance serait très-utile à la ville des Trois-Rivières, la chambre de Commerce de cette cité, ne pourrait-elle pas prendre l'initiative pour en arriver à ce résultat? Mon ami A. Peltier aurait là une bonne occasion d'illustrer son règne, comme président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières. Il rendrait, là, un grand service aux intéressés.

On se plaint que Trois-Rivières est délaissé. C'est vrai.

Les moyens de conserver les biens commerciaux et autres avec les Comtés environnants, c'est d'avoir avec eux des communications faciles.

La Cie de Téléphone du Comté de

Portneuf a cette correspondance, et elle s'en trouve très bien. A mon point de vue, le question mérite considération.

Bien à vous,

JEAN-PAUL

Le Sermon d'un Ivrogne

—Moi, dit le docteur Vivier, le cas le plus curieux d'auto-suggestion que j'aie jamais vu, c'est voilà cinq ou six ans. Extrêmement curieux même!

—Contez nous cela, docteur.

Vivier, qui joint à une science encyclopédique, l'a mérité la plus parfaite nous dit cette histoire:

On avait pas mal léché ce jour-là. Nous fêtions la thèse d'un de nos amis et nous la fêtions copieusement, ma foi. Tout le monde était plus ou moins pompette, mais celui qui détenait le record de la cuite, c'était certainement un de nos camarades, paresseux, incorrigible, et fétard effrené que je désignerai par l'initiale Y, bien que ce brave garçon n'ai jamais triché de sa vie.

"Le pauvre Y... sur le coup de minuit, était gris comme un escadron de hourriques à Robespierre. Ses fantaisies, presque toutes d'un goût contestable, nous faisaient expulser des brasseries du quartier. Heureusement qu'il existe dans cet arrondissement un jeu assez complet de caboulots, de sorte que de très longs laps ne s'écoulaient pas sans que nous buissions des spiritueux variés.

"A la Source, n'ont ils pas l'idée de se déchausser au risque d'attraper une grave congestion, de prendre un bain de pied dans le petit bassin ou s'ébattaient des écrivains!

"Et puis, il commanda une soupe à l'oignon et la déversa généreusement dans le susdit bassin, sous le prétexte que le gravier constituait une nourriture insuffisante pour ces petits crustacés.

"A un moment Y..., plus gris que jamais, se le va pour aller je ne sais où. Croyant sortir il se heurta sur une glace, aperçut son image, et alors ce fut inénarrable!

"—Ah, te voilà triple porc! s'écria-t-il, s'adressant à son reflet.... Eh bien, tu es joli.... Tous mes compliments.... Te voilà encore saoul! Ne dis pas non. Tu ne tiens pas debout.

Eh bien, mon gaillard, celui qui t'a payé ça pour une chopine, ne t'a pas volé... Ah! tu es propre, avec ton gilet débraillé t'a cravate défaite, ton col déboutonné et tes cheveux emmêlés. Tu n'es pas honteux à ton âge?

"Et puis une petite pause, pendant laquelle il se foudroya véritablement de son regard fixe. Il reprit:

"Et pendant que tu te cuites à Paris, tes pauvres parents travaillent en province, pour t'envoyer de l'argent. Crapule, va!... Feignant... Ecoute bien ce que je vais te dire.

"Et alors, ses paroles prirent un ton d'autorité inexprimable.

"Ecoute bien ce que je vais te dire: tu vas te coucher, tout de suite. Demain matin, tu te leveras de bonne heure, et tu te mettras à travailler, et tu ne réfléchiras pas les pieds au café.. Si je t'aperçois dans un caboulot quelconque, je te prends par la peau du cou, et je te jette sur le trottoir... Allons, file, triste individu,

D'un pas de somnambule, Y... revint vers nous, pri tson chapeau et sa canne, il sortit.

"Nous croyons tous à une bonne charge. Pas du tout! Nous le revîmes plus jamais au café. En six mois il passa ses derniers examens et sa thèse. A l'heure qu'il est, il est professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

"L'image de son regard dans la glace l'avait mis en état d'hypnose et il s'était suggéré à lui-même par son propre reflet de ne plus boire et de travailler."

ALPHONSE ALLAIS.

Le bonheur se voit à peine dans le présent et ne peut se promettre l'avenir. L'homme ne sait bien qu'il a été heureux que lorsqu'il erre dans les ruines de son bonheur passé.

**
Les amis sont encore, quoi qu'on en puisse dire, la variété la moins désagréable des ennemis.

**
Nous sommes généralement ainsi; plus humiliés d'un service qu'on nous rend, que d'une offense qu'on nous fait.

**
La sottise s'allie mieux qu'on ne croi à certaines qualités intellectuelles il y a des imbéciles de talent.

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivières

PARAISANT

Le MARDI et le VENDREDI

Rédaction : 17 Rue St-Pierre

Téléphone, 434

Administration : 3 Rue Hart

Téléphone, 302

ABONNEMENT

CANADA { 1 AN \$1.00
6 MOIS 0.50
ETATS-UNIS { 1 AN \$1.50
6 MOIS 1.00

Petites Annonces

1 Insertion 25c. 3 Insertion 50c.
8 " \$1.00 Décès 25c.

Marriage 50c

Annonces Commerciales

Contrats Spéciaux
Impressions de toutes sortes. Factums,
Pamphlets, Circulaires, Entête
de lettres, Etc., Etc.

Courrier de la Cité

Conférence Demain soir

On demande d'un peu partout si les intéressantes conférences populaires qui se donnaient l'an dernier seront reprises cet hiver. Nous sommes aujourd'hui en mesure de répondre affirmativement et dans un local tout à fait "fashionable" puisque ce sera dans la grande salle du gymnase au Cercle Lavolette.

La première conférence est fixée à mercredi, demain. Elle sera donnée par M l'abbé Jos Gélinas, professeur de Rhétorique au Séminaire. Il parlera, croyons nous, du "Progrès américain" que l'on vient en foule. L'admission est gratuite. Pour défrayer les dépenses d'organisation, l'on vendra cependant des sièges de réserve pour la modique somme de dix centimes.

Bons intermèdes, il y aura chant, musique, déclamation.

Les élections de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, ont donné finalement à la séance de mardi le 7 février, le résultat suivant :

Président, M. J. A. Peltier ; vice-président, M. Jos. F. Bellefeuille ; secrétaire, J. B. M. Barthe ; comité de règle : MM. Dr L. P. Normand, Louis Badaux, Charles Burrill, Norman Labelle, Alphonse Laurin, C. B. Morissette, Robert Ryan et N. E. Clément.

A tons les nouveaux dignitaires nous souhaitons la bonne entente, et l'énergie nécessaire pour redonner, à notre institution commerciale le lustre qu'on avait laissé ternir.

Il y a eu vendredi soir, une assemblée des Comités Permanents.

M. Alf. Gouin ne fait plus partie de la Société Gouin & Hamelin, agents des traverses entre les Trois-Rivières et les paroisses du Sud.

M. Frank Ritchie a acheté les intérêts de M. Gouin, dans la compagnie.

Il a été fait demande au Conseil, vendredi, de suspendre, au besoin, durant quelques jours, la traverse du Glacial, afin de faire au vaisseau les réparations nécessaires. Un inspecteur doit ces jours-ci, en faire la visite.

Quant au nouveau tarif à fixer pour les traverses, il n'y a encore rien de défini, étant donné que trop d'échevins étaient absents vendredi, pour qu'on décidât d'une chose où la Corporation prend peut-être, des risques sérieux, si l'on en croit les discussions.

Messieurs Joachim et Emile Gagné, de Shawinigan, étaient en ville, dimanche.

RETRAITE

Suivant l'avis donné, dimanche, aux trois premières messes, la retraite des Dames commencera dimanche soir.

C'est par un *lapis linguae* qu'il a été dit, à la messe de 10 heures, que la retraite des hommes serait la première.

Les hommes auront leur tour à la deuxième semaine.

Il est rumeur qu'un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes pourrait s'organiser pour Montréal, Trois-Rivières Québec et Lévis.

M. Philippe Lacerte, de Montréal, était aux Trois-Rivières, dimanche.

M. Lionel Dufresne, commis de bar à l'hôtel Dominion, s'est blessé à l'é-

paulé en jouant au hockey, la semaine dernière.

MM. Sylvio Carignan et J.-Bte. Poliquin, sont aller passer la soirée à Nicolet, dimanche.

L'Honorable Jacques Bureau est venu passer quelques jours, en sa famille.

Il y a eu une jolie mascarade au patinoir St-Roch, la semaine dernière.

Madame J. E. Paquet, de Grand-Mère, est en visite aux Trois-Rivières, ces jours-ci.

M. Frank Gauthier, de Grand-Mère, est venu passer le dimanche, chez son père, M. Adélar Gauthier.

Melle Ida Dufresne, de Shawinigan est en promenade en ville.

Melle Bertha Dufresne est retournée à Shawinigan.

Une partie de hockey vivement disputée a été celle de samedi dernier au patinoir Lavolette, entre le club Westmount de Montréal, et notre club local le Trois-Rivières.

Après la première demi-heure, le Westmount comptait 5 points contre 3. Après la deuxième demi-heure, les deux clubs comptaient 7 points. Dans les dix minutes supplémentaires, les deux clubs se partageaient encore un égal nombre de points : 8 à 8.

Enfin, le Trois-Rivières gagna par 9 à 8, sur décision de s'en tenir au premier point fait.

Le Westmount a quatre parties gagnées et une perdue ; le Sherbrooke, 3 gagnées et 2 perdues ; Grand-Mère, 1 gagnée et 3 perdues ; Trois-Rivières, 1 gagnée et 3 perdues.

Les deux premiers clubs ont encore chacun, une partie à jouer et les deux derniers, chacun, encore deux parties à se disputer entre eux.

C'est mercredi soir que le club local ira jouer à Grand-Mère. A cette occasion il y aura une grande excursion.

Hockey

"De La Salle" vs "Maple Leaf"

Jeudi dernier, au patinoir Lavolette, chaude partie, même un peu bouillante ! entre les deux clubs "De La Salle" et "Maple Leaf."

Les referees durent intervenir souvent pour maintenir l'ardeur dans de justes bornes.

Le résultat demeura assez longtemps indécis : mais graduellement les "De La Salle" gagnaient du terrain. Après 20 ou 25 minutes de lutte, le premier point était entré par le club "De La Salle" qui remporta finalement une complète victoire pendant la deuxième période en donnant un résultat final de 4 à 1.

Il faut tout de même rendre justice aux "Maple Leaf" en disant qu'ils ont très bien joué.

A Vendre

Une maison occupée par M. Emile Charette, 48 rue Des Commissaires. S'adresser à M. Emile Charette.

4 f.

Il y a eu une partie de whist, chez M. Thomas Tourville, dimanche soir.

Il fait froid, sabretache et il fait bon fumer avec une bonne pipe "Peterson" sur le vopage Elle est de valeur à braver tous les temps. Elle attend l'acheteur chez N. E. Godin.

Melle. Alice Julien et son frère Albert, de Ste Flore sont aux Trois-Rivières pour quelques jours.

La Soirée d'hier

La soirée d'hier a eu un joli succès. Madame A. R. Brousseau, Madame A. Destroismaisons, et tous les acteurs ont été fort applaudis.

Les trois piécettes au programme ont été bien rendues et avec tout le succès que nous pouvions attendre d'artistes amateurs. Madame Destroismaisons mérite certes une mention spéciale, et nous espérons que nos aimables visiteurs nous garderont un bon souvenir.

L'orchestre de l'Union Musical a interprété plusieurs morceaux de son répertoire. Bonne salle.

M. Geo. Pellerin a passé la journée d'hier, gravement malade. Une fuite de gaz s'est produite, en sa chambre chez M. Jos Guilbert, rue St. Olivier,

durant la nuit. M. Pellerin, en s'éveillant remarqua quelque chose d'anormal. Voulu se lever, il perdit connaissance et c'est dans cet état qu'il fut découvert, par les gens de la maison. Nous nous rejuissions de ce que M. Pellerin ait échappé à des suites qui auraient pu être encore plus funestes ; hier soir, nous avons trouvé M. Pellerin, assez bien, dans les circonstances.

Hier matin, ont eu lieu à l'église St-Philippe, les funérailles de Feu Dame Bellerive, décédée aux Etats-Unis.

M. Omer Poirier, de la Métropolitain Life Ins. Co. est allé pour quelques jours à Ste-Anne de la Pérade et paroisses voisines, pour faire une inspection d'assurances.

A LOUER

Magasin avec garnitures. Ancienne place Durand & Précourt, No. 34 rue St-Georges, excellente place d'affaire, conditions faciles. S'adresser au No. 209 rue Ste-Julie.

Lisez

Voici encore une fois et pour la dernière, les numéros gagnants à la raffle de la St-Vincent de Paul et dont on n'a plus entendu parler. Les objets gagnés sont encore à la disposition des porteurs des numéros suivants : 713-735-1353-3105-3756-3533-3193-4427-5990-5827-5647 5700-9643-9388-8003.

Simple pensée.—Il est plus facile à une jeune fille d'avoir l'air d'un ange que d'agir comme tel.

Le débat sur l'opportunité d'adopter maintenant une mesure qu'on traitait il y a quelques temps de *crime* et de *suicide*, est commencé à Ottawa. Il est de la première importance de ne pas nous désintéresser d'un problème aussi gros de conséquences.

Il ne faut pas trop manger ; encore moins trop boire. Mais, qui ne mangerait pas ne vivrait pas. En gardant un juste milieu, servons-nous d'une vaiselle de tout premier ordre et nous la trouverons chez N. E. Godin.

ST-PHILIPPE

Et la fermeture de nos trop nombreuses buvettes ? Et le triomphe de la tempérance qui en dépend en grand partie ?

Lorsque Québec et Lévis applaudissent à la retentissante victoire de ces deux graves questions, jubilent de la fermeture à bonne heure, chantent le succès de la Tempérance et exaltent ceux qui ont conduit au triomphe ces deux nobles causes. Le Conseil de ville des Trois-Rivières, sourd au vœu général de la population, déclare par la majorité de ses membres vouloir se cantonner dans le pénible statu quo où la ville git depuis longtemps hélas—rester avec ses buvettes, cavernes méprisées, gouffres béants où s'entasse en pure perte l'argent de l'ouvrier et où se jouent la paix et le bonheur des familles ; Et le drapeau de la Tempérance au lieu de se dresser victorieux et triomphant, flottant au-dessus de la ville, la protégeant de son ombre bienfaisante, et annonçant au loin sa conquête, devra, humilié et vaincu renfermer ses plis pour aller reprendre sa place au mur des foyers qui sous son égide trouvent l'aisance et le bonheur.

Toutefois, malgré cet échec, les débats animés dont la salle municipale fut témoin à la dernière séance du Conseil, ont dessiné les physionomies et les ont mises dans un jour intéressant ; ils ont fait connaître une fois de plus les qualités qu'apportent aux honneurs municipaux certains échevins, ce qu'ils comprennent de leur titre de pères de la cité et ce qu'ils pensent faire pour son progrès.

Les adversaires de la croisade anti-alcoolique sont dès ce moment photographiés et encadrés dans leurs atternoissements, dans leurs raisons spécieuses et leurs faux fuyants. Aussi à l'avenir, les électeurs seront avertis, ceux qui désirent le triomphe de la Tempérance sauront quoi faire : tâter le pouls de ceux qu'ils veulent envoyer au Conseil Municipal, étudier leur mentalité et leur sens social.

A quelque chose, malheur est bon. Espérons que les Sociétés mutuelles parties en campagne dans la présente lutte feront bonne besogne et avanceront l'heure de la victoire. Que chacun de leurs membres y aille de son action, de son influence ou d'un bon mot, dans le cercle de ses intimes et avant longtemps la population, gagnée par le travail de chacun et de tous à

la cause de la Tempérance, sera prête pour un dernier combat et une victoire certaine.

Note de la Rédaction.—Nous ne partageons pas l'avis de notre correspondant sur la question du drapeau de la tempérance. Il n'a pas refermé ses plis, il est tout large ouvert. Il ne va pas se renfermer dans le silence des maisons. Il va flotter plus que jamais au grand vent de la lutte, jusqu'à ce qu'il claqué au vent de la victoire. Ce n'est pas après une manifestation comme celle du 31 janvier, que l'on doit songer à abaisser pavillon. C'est l'autre drapeau qui doit dès maintenant se préparer à porter le deuil d'un passé que peu de gens regretteront.

COURRIERS

ST-TITE

—M. J. A. Tremblay et F. Massicotte sont en vacances pour quelques jours à St-Geneviève de Batiscan, tous deux voyageurs de Commerce pour la maison Du Sault Cie. de Joliette.

St-Prosper

Le 7 courant, Melle Sarah Cloutier unissait son sort à celui de M. Bruno Gravel de cette paroisse. Il y eut musique et chant de circonstance. M. l'abbé Théotime Gravel, vicaire, à St-Boniface, présidait la cérémonie.

Le même matin eut lieu aussi le mariage de M. Docithée Pronovost et de Melle Alma Caouette de cette paroisse.

Plusieurs de nos gens sont revenus des chantiers, gaiement, mais avec peu d'argent dans leur gousset.

—Mercredi le 9 courant, nous aurons une grande conférence agricole donnée dans l'Eglise par MM. Lemieux et Bouchard.

—M. Victor F. Gravel, a acheté trois emplacements à La Tuque. Il doit partir bientôt pour commencer à bâtir. Il prépare actuellement ses matériaux ici et il les transportera à La Tuque par chemin de fer. Il va là avec une partie de sa famille.

CHAMPLAIN

Baptêmes le 27 janvier.—Joseph-Paul-Hervé, fils de Louis Alfred Sauvageau, cultivateur, et de Marie-Louise Mongrain, Parrain et marraine M. Adolphe Mongrain, navigateur et Laure Mongrain.

Le 1er février.—Louis-Arville-Paul-Arthur, fils de Joseph Langevin, cultivateur et de Alice Sauvageau. Parrain et marraine M. Louis Langevin, cultivateur et Agnès Marchand.

Le 3 février.—Marie-Angèle-Françoise, fille de Joseph Labissonnière, cultivateur et de Amanda Marchand. Parrain et marraine M. Octave Lehoullier, cultivateur de la paroisse de Batiscan, et Sarah Marchand.

Mariage le 1er février.—Joseph Frank Sauvageau, menuisier, fils de Emile Sauvageau, marchand et Marie Lucienne Mongrain, fille de Elzéar Mongrain, navigateur.

—Le 28 janvier dernier, assemblée du Conseil à laquelle, Norbert Arcand, Ecr, Pilote, a été réélu Maire. à l'unanimité.

Le 6 février.—M. Richard Laganière et son épouse sont partis pour aller à St-Tite, en visite chez M. Alfred Dessureault, hôtelier.

M. Philippe Bourbeau et son épouse sont partis pour St-Stanislas, en visite chez leurs parents.

—M. Hercule Arcand, doit repartir ces jours-ci pour le lac St-Joseph, pour recevoir des billots.

—M. Jean Paquette est arrivé de Sorel, où il était allé pour surveiller la construction d'un nouveau bateau, pour tenir sa ligne de Montréal à Ste-Geneviève.

—La semaine dernière est décédé au Cap de la Magdeleine, Amédée Alcide, à l'âge de sept ans et demi, fils de Onésime Lottinville, cultivateur et de Adrienne Gouin.

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN

Nous avons eu la semaine dernière les offices des quarante heures.

Comme le bon Dieu a bien voulu nous favoriser d'une très belle température, tous les paroissiens se sont fait un devoir d'assister en foule à ces offices aux quels ils ont en de magnifiques sermons.

Et c'est surtout au dernier jour de ces pieux exercices qu'il était bon de voir tous les bons paroissiens s'approcher au banquet divin pour y puiser

des grâces qui en ce jour de bénédiction coulaient à flot dans toutes les âmes.

Madame Alfred Frenette, née Eva Baribeau, des Trois Rivières est en promenade chez ses parents pour la semaine.

AVIS DE FAILLITE

IN RE GUILBERT & MAGNY, TROIS-RIVIERES, QUE., Faillit.

Avis est donné que les curateurs soussignés vendront par vente privée à pas moins de soixante (60c.) dans la piastra, en bloc, vendredi, le 11 Février 1910, à trois heures de l'après-midi, à leur bureau, 14 Place Phillips, Montréal, l'actif suivant :

Fonds, com. de Chaussures \$6,453.79
Ameublement, de magasin. 438.50
Dettes des livres..... 603.20

Total \$7,492.49

Les conditions auxquelles le dit actif sera vendu sont les suivantes :

1. Les marchandises qui sont encore en magasin et qui ont été revendiquées comme ayant été livrées dans les trente jours précédant la cession, et autres marchandises en moins, seront déduites du montant de l'inventaire et les marchandises en plus, seront ajoutées, mais les prix de l'inventaire ne seront pas changés ;
2. L'acheteur devra prendre l'actif tel qu'il est actuellement, sujet aux restrictions et conditions sus-mentionnées, sans garantie aucune et à ses risques et périls ; il devra en sus de nos prix d'achat assumer à l'acquit de la faillite et des curateurs le bail du magasin à compter du 1er Février 1910.
3. L'acheteur devra prendre possession de l'actif sus mentionné dans les cinq jours qui suivront la vente. Le magasin sera ouvert le 10 du courant pour permettre de visiter le stock.

H. V. DUGGAN,
JOS. DESAUTELS,
Curateurs-Conjoints.
MONTREAL.

PAUL DUVAL

MARCHAND DE

Chaussures et Claques

18, DES FORGES

(Vis-à-vis le Marché.)

Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix.

Voyez notre installation de vitrine.

ALLEMAGNE

Le général von Heering a été nommé récemment ministre de la guerre. Suivant sa coutume l'empereur Guillaume est rentré à Berlin pour y passer l'hiver, puis retournera à Potsdam.

A Reklingshansen, la chaudière d'une locomotive en marche a fait explosion, tuant le mécanicien et blessant grièvement le chauffeur.

Les journaux allemands annoncent comme imminente une rencontre entre le roi Albert de Belgique, le roi Edouard VII et le kaiser.

TROUVÉ

Sur la rue St-Maurice une petite somme d'argent.

S'adresser chez ELZÉAR DELISLE 230 rue St-Maurice.

A LOUER

Maison meublée, huit appartements 3 chambres à coucher ; chambre de bain ; chambre de couture ; cuisine ; salle à diner ; salon. Usage permis d'une bibliothèque. Petite famille préférée. Adresse 44 rue Champflour. Pour informations, s'adresser à M. Rivard, coin des rues St-Martin et Champflour. Logement disponible 1er mars 1910.

Grande Vente
A
REDUCTION
— A L'ENSEIGNE DU —
MALE-ATTIRE
5, DES FORGES,
LesTrois-Rivières

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. MAISON FONDÉE 1871.
AUX NOUVEAUTES
Lajoie, Frère & Cie
(En face du Monument Lavolette)
122 Rue Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES.
Seuls Agents pour les Patrons "Buterick"
NOUVELLES MODES D'AUTOMNE
SPÉCIALITÉS : Costumes tailleurs et Robes de Toilette
Donnez vos commandes d'avance, si vous voulez qu'elles vous soient livrées à temps.
N. B.—Nous donnons des CARTES pour CADEAUX.
L'Assortiment le plus varié et le plus complet entre Québec et Montréal.

North Shore Power Co.
64 RUE DES FORGES
Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que :
Electroliers, lampes incandescentes, fournitures pour installations complètes, fer à repasser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électricité, éventails électrique à louer ou à vendre.
Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables.
Pour plus amples informations vous pouvez vous adresser au bureau,
64 RUE DES FORGES
RALPH. B. McDUNNOUGH,
Gérant.